



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE

PATRIMOINE BATI PUBLIC SAU



N°/SGPRG/PBPSAU/25	Conakry, le
--------------------	-------------

La Directrice Générale

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

1. Contexte & base légale

Le Patrimoine Bâti Public SAU (PBP-SAU), placé sous la tutelle technique du Secrétariat Général de la Présidence de la République et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), est chargé de la conception, de la définition et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de conservation et de gestion du parc immobilier bâti de l'État.

2. Nature de la procédure

Dans le cadre de la passation des marchés en accord cadre, conformément à l'article 47 du code des marchés publics, le PBP-SAU envisage de mettre en place une base de données des entreprises de travaux, fournitures et prestations pour une durée de deux (2) ans (2025-2027).

À cet effet, le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux entreprises étrangères.

3. Catégories visées

- a) **Travaux** (construction, réhabilitation, entretien de bâtiments);
- b) Fournitures (équipements, matériels, consommables liés au bâti public) ;
- c) **Bureaux d'études & de contrôle** (études techniques, maîtrise d'œuvre, contrôle/supervision).

4. Conditions d'éligibilité (toutes catégories)

 Capacité juridique & administrative : RCCM, IFU/quitus fiscal & social à jour, attestation de non-faillite ; absence de motifs d'inéligibilité (corruption, fraude, collusion, conflits d'intérêts, sanctions) selon le CMP.







- **Siège / établissement** en Guinée ou à l'étranger (bail, titre foncier ou contrat de location).
- **Déclarations d'intégrité** signées par le représentant habilité.

5. Critères de sélection (par catégorie)

Le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

5.1 Travaux

- Moyens matériels pertinents (parcs, engins, outillage : titres de propriété, contrats de location);
- Moyens humains clés (ingénieurs/chefs de chantier, CV & diplômes);
- Capacité financière : attestation bancaire / lignes de crédit ou attestations de capacité ;
- Expériences spécifiques : marchés de construction/réhabilitation/entretien exécutés sur 5–10 ans, avec attestations de bonne fin. Les seuils (montants, volumes) seront appréciés à dire d'expert selon les lots/types d'ouvrages.

5.2 Fournitures

- Organisation & moyens humains;
- Capacité financière (attestation bancaire/capacité de trésorerie) ;
- Expériences de fournitures pertinentes (5–10 ans) avec preuves de livraison/réception.

5.3 Études & Contrôle

- Objet social & domaines de compétence ;
- Moyens matériels (informatique/logiciels d'ingénierie, topographie, labo);
- Moyens humains (chef de mission, ingénieurs/architectes, CV & diplômes ; inscription Ordre des Ingénieurs/Architectes de Guinée ou reconnaissance ACGP : atout);
- Capacité financière (relevé/attestation bancaire);







Références en études, contrôle/supervision sur 5–10 ans, attestées.

6. Dossier de candidature (format)

- Lettre de manifestation d'intérêt (catégorie(s) visée(s), personne de contact);
- Pièces d'éligibilité (cf. §4);
- Dossier de capacités (cf. §5);
- Tableau récapitulatif des références significatives (objet, maître d'ouvrage, montant, période, contact).

Les dossiers doivent être paginés, signés, et inclure une copie électronique (clé USB) en sus des exemplaires papier.

Outre ces informations, les candidats ne doivent pas être concernés par un des cas d'inéligibilité prévus dans les directives des bailleurs de fonds ainsi que le Code des marchés publics de Guinée.

Une liste des candidats présélectionnés par nature de marché (travaux, fourniture et services), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par le Patrimoine Bâti Public pour la première phase.

La seconde phase fera l'objet de critères de comparaison de propositions d'au moins cinq (5) entreprises par urgence, conformément à la réglementation en vigueur. Ces candidats présenteront leurs propositions techniques et financières sur la base de la lettre d'invitation qui leur sera transmise par la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Patrimoine Bâti Public SAU de 8h00 à 16h30 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et déposés sous plis fermé en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et trois (3) copies au plus tard le 13/10/2025 et portant expressément la mention : « À l'Attention de Madame la Directrice Générale, Réponse à l'appel public à manifestation d'intérêt relatif à la constitution de la base de données des fournisseurs, entrepreneurs et prestataires pour l'accord-cadre 2025-2027 du Patrimoine Bâti Public SAU, sise à boulbinet, voir Monsieur Paul ZOGBÉLÉMOU, Personne Responsable des Marchés Publics, Tél : 660 65 22 22, prmp@pbpguinee.com. »

Souadou BALDE













